

Nicolas Hulot fait appel pour la centrale de Gardanne

La Provence, 8 juillet 2017

C'est ce qui s'appelle rectifier le tir. Nicolas Hulot, le ministre de la transition écologique, a décidé hier de faire appel de la décision du tribunal administratif de Marseille qui, le 8 juin, avait stoppé le permis d'exploiter la centrale biomasse de Gardanne. L'annonce a été faite hier matin par le préfet Stéphane Bouillon, lors d'une intervention à la séance plénière du Conseil régional. Elle a tout du rattrapage.

Boues rouges : mais que fait Nicolas Hulot ?

En présentant son plan climat pour le quinquennat, jeudi, Nicolas Hulot avait signé la fin, d'ici 2022, des quatre centrales charbon de France, parmi lesquelles celle de Gardanne. *"En 2040, l'exploitation d'énergie fossile sera terminée sur le sol français,"* expliquait-il. Pour les 150 employés des unités gardannaises, le coup est d'autant plus rude qu'ils pensaient pouvoir rebondir, à travers un contrat de transition, vers la future centrale biomasse. Mais l'État n'ayant, jusque-là, pas crû bon de faire appel de la décision du tribunal administratif, ils étaient pris au piège. Si elle ne signifie pas une reprise d'activité dans une unité biomasse dont l'ouverture initiale était prévue en 2014, la décision prise hier offre une meilleure perspective au bassin d'emploi. Ou, au moins, un peu d'oxygène.

Désireux de *"prendre de la hauteur et d'éviter toute décision brutale"* dans un dossier que, comme le feuilleton des boues rouges, ses prédécesseurs ont *"laissé pourrir"*, Nicolas Hulot essaie de gagner un peu de temps. La situation de Gardanne, symbole hexagonal de la transition écologique, est complexe. Si les associations écologiques sont favorables à l'arrêt du charbon, elles dénoncent régulièrement une *"biomascarade"* concernant l'usine du futur. À leurs yeux, cette méthode de production d'électricité fragilise la forêt et son écosystème dans un rayon de 350 kilomètres. Détenue par Uniper, une filiale d'Eon, la centrale de Provence prévoit de brûler à terme 855 000 tonnes de bois pour pouvoir fournir 6 % de l'électricité régionale. Ce qui signifie à la fois des coupes importantes dans les forêts avoisinantes, mais aussi l'importation d'essences en provenance du Brésil. La trace carbone, par bateau et multiples rotations de camions, inquiète.

C'est pour ces raisons que le tribunal administratif de Marseille avait demandé, en juin, des recherches complémentaires. Au grand dam de Luc Poyer, président d'Uniper France, pour qui l'étude d'impact *"a été réalisée conformément aux textes applicables et comporte bien une analyse de l'état initial et des effets indirects du projet sur le site et de son environnement. Nous restons convaincus du bien-fondé de ce projet, de sa contribution à la coopération franco-allemande dans le domaine de l'énergie."* Un peu seul au milieu du marigot, le maire PCF de Gardanne Roger Mei rappelle, lui, que sa ville, *"c'est 21 000 habitants et 1 900 inscrits à Pole Emploi"*. Et invite Nicolas Hulot à venir à Gardanne. *"La ville est en pleine transition énergétique"* se défend celui qui évoquant le biogaz, les panneaux photovoltaïques ou la géothermie utilisés dans sa commune, a déjà vu fermer les mines en janvier 2003. S'il s'est donné un peu de recul, Nicolas Hulot sait qu'il va devoir trancher rapidement.

François Tonneau